

WATER-POLO

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Natation

Yann-Even GRALL (Direction technique nationale)

FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice Nationale Adjointe)

Sandra ROSSIGNOL (CentraleSupelec)

Franck JACQUEMIN (UT Troyes)

Invitée :

Magalie DECLETY (Direction Régionale Ligue Hauts-de-France)

COMPÉTITIONS NATIONALES 2026-2027

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des pré-engagements	Engagements définitifs et candidatures d'arbitres
N1 masculin	À définir	11 décembre 2026	12 février 2027
N2 masculin	À définir	11 décembre 2026	12 février 2027
Féminin	À définir	11 décembre 2026	12 février 2027

Préambule

Il nous semble important, par ce préambule et au regard des derniers CFU, de contextualiser nos choix d'organisation de cette compétition nationale.

Le championnat de France Universitaire de water-polo reste un championnat fragile, soumis aux aléas du nombre d'équipes qui souhaitent y participer.

Si notre fil rouge reste le plaisir de la pratique grâce à la rencontre d'étudiants d'horizons différents autour du water-polo, il nous semble opportun de proposer un championnat ouvert mais adapté à tous les niveaux.

En tenant compte des contraintes de disponibilités des bassins, différentes selon l'implantation du CFU, mais également du nombre d'équipe retenues, nous essaierons de trouver les meilleures formules de championnats pour une pratique optimale de toutes et tous.

Nous vous encourageons donc à mobiliser vos nageurs, nageuses, joueurs, joueuses, mais aussi à promouvoir cette activité auprès de vos voisins de campus, Ecoles ou Universités, pour créer une émulation autour du water-polo et permettre à ce championnat de continuer d'exister.

De ces constats, nous confirmons 4 propositions de compétitions :

- **Un tournoi N1 masculin**, une compétition pour des poloïstes évoluant prioritairement à un niveau fédéral national (Elite, N1, N2).
- **Un tournoi N2 masculin**, une compétition masculine accessible à tous (niveau de jeu ne doit pas être supérieur au niveau N3 FFN), pouvant toutefois intégrer sous condition deux filles (niveau de jeu inférieur au niveau N1 FFN).
- **Un tournoi N1 féminin**, ouvert aux meilleures équipes féminines.
- **Un tournoi N2 féminin**, ouvert à toute équipe féminine.

Lire attentivement les fiches pour avoir des précisions concernant chaque filière.

- Il va de soi que des non-licenciés FFN peuvent intégrer tous les collectifs.

Notre motivation est de développer la pratique de ce sport, de permettre à un nombre plus important d'équipes d'y participer. Nous mettons tout en œuvre pour que le water-polo universitaire, à l'image des autres sports collectifs, ait un rendez-vous national annuel.

Table des matières

COMPÉTITIONS NATIONALES 2026-2027	2
CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 1 » MASCULIN	5
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	5
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE France.....	5
3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES	5
CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 2 » MASCULIN	6
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	6
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	6
3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES	7
CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ.....	8
1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	8
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	8
3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES	9
RÈGLEMENTS	9
1 - REGLEMENT SPORTIF	9
2 - TENUE.....	10
3 - REGLEMENT DISCIPLINAIRE	10
FORMATION.....	10
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	12
CONTACTS	13

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 1 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

À définir

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE France

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Une équipe peut intégrer des joueuses qui ne seront pas autorisées à participer au championnat féminin, ni au championnat N2.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe.

14 joueurs/joueuses seront autorisé(e)s sur la feuille de match.

Peuvent s'engager dans le championnat N1 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- 1 seule équipe par AS autorisée.
- **Trois licences individuelles ou extérieures appartenant au même site de ligue** par équipe sont autorisées.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 11 décembre 2026

Engagements définitifs : 12 février 2027

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2027.

Contact : croux@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NATIONAL 2 » MASCULIN

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

À définir

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Le niveau de jeu des joueurs évoluant dans ce championnat N2 ne doit pas être supérieur à la N3 FFN.

La CMN se laisse le droit de traiter des cas particuliers **signalés au moment de la pré-inscription (décembre 2026)**.

Une équipe peut intégrer au maximum deux filles dont le niveau est **inférieur à la N1 FFN**. Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat féminin, ni dans le championnat N1 lors du CFU.

L'effectif maximum sur l'ensemble du tournoi est de 20 joueurs par équipe.
14 joueurs seront autorisés sur la feuille de match.

Aucun passage de joueur du championnat N1 au championnat N2 et inversement ne sera autorisé.

Peuvent s'engager dans le championnat N2 :

- Une équipe composée d'étudiants appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- 1 seule équipe par AS autorisée.
- Une équipe composée de joueurs d'AS différentes de **même Ligue universitaire**. Cette équipe portera le nom **d'une des AS** qui la composent. Le responsable d'équipe informera le/la directeur.trice de la Ligue du Sport U du site d'appartenance du choix de **l'AS support**.

Cet accord intervenant à la condition qu'aucun des joueurs concernés par l'équipe n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat N2.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 11 décembre 2026

Engagements définitifs : 12 février 2027

Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2027.

Contact : croux@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

À définir

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Face à l'hétérogénéité du niveau des équipes féminines, la création de deux divisions **N1 et N2** a été actée pour rendre la compétition plus attractive et équilibrée.

Toutefois, la CMN se réserve le droit d'adapter le format final (regroupement en une seule poule si nécessaire) en fonction du nombre d'équipes engagées, afin de garantir un nombre de matchs suffisant pour toutes les équipes.

A l'issue des engagements, la CMN formalisera un programme et une formule sportive adaptée permettant de faire évoluer dans les meilleures conditions les équipes retenues pour le CFU.

Les joueuses n'auront pas la possibilité d'évoluer dans le championnat N1, ni dans le championnat N2 lors du CFU.

Peuvent s'engager dans le championnat Féminin :

- Une équipe composée d'étudiantes appartenant à la même AS. Cette équipe portera le nom de **l'AS concernée**.
- Une AS peut présenter plusieurs équipes au CFU dans la limite des conditions d'organisation.
- Une équipe composée de joueuses d'AS différentes de **même Ligue universitaire**. Cette équipe portera le nom **d'une des AS** qui la composent. Le responsable d'équipe informera le/la directeur.trice de la Ligue du Sport U du site d'appartenance du choix de **l'AS support**.
Cet accord intervenant à la condition qu'aucune des joueuses concernées par l'équipe n'ait déjà une équipe AS engagée dans le championnat féminin.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Pré-engagements : 11 décembre 2026
Engagements définitifs : 12 février 2027
Aucun changement de composition d'équipe ne sera autorisé au-delà du 12 mars 2027.
Contact : croux@sport-u.com

RÈGLEMENTS

1 - REGLEMENT SPORTIF

C'est le règlement de la FINA qui fait foi, à l'exception de la composition d'équipe : le 14^{ème} joueur/joueuse peut rentrer en remplacement de n'importe quel autre joueur.se.

Présence, à la réunion technique, obligatoire pour tous les responsables d'équipes et les arbitres.

Présence, à la cérémonie des récompenses, obligatoire pour les équipes récompensées et fortement souhaitée pour les autres.

Tous les matchs de la compétition doivent se terminer par un résultat acquis. Par conséquent en cas de parité à l'issue du temps réglementaire, une séance de **3 tirs aux buts** devra être effectuée pour départager les deux équipes.

Sauf exception précisée dans l'organisation, les points seront décomptés de la façon suivante :

- 3 points pour un match gagné
- 2 points pour un match gagné après séance de tirs aux buts
- 1 point pour un match perdu après la séance de tirs aux buts
- 0 point pour un match perdu dans le temps réglementaire

En cas d'égalité à l'issue des phases de poule :

- Egalité à 2 équipes : le match particulier est pris en compte
- Egalité à 3 équipes : point-average (quotient buts marqués / buts encaissés)

En cas d'égalité au point-averag on prend en compte le résultat obtenu contre l'équipe la mieux classée. Dans ce cas on prend en compte les critères dans l'ordre suivant :

- Victoire ou défaite
- Différence de buts
- Nombre de buts marqués

2 - TENUE

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec [l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U](#)

3 - REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre règlement intérieur.

En cas de litiges lors du championnat la commission des litiges se réunira et prendra sa décision.

La demande doit se faire par écrit auprès du DNA ou de son représentant.

Cas particulier : Toute attitude inappropriée de l'entraîneur sera sanctionnée par un carton rouge.

Lorsqu'un entraîneur est sanctionné d'un carton rouge, un pénalty est accordé à l'équipe adverse et l'entraîneur est suspendu pour le match suivant.

FORMATION

Pour la saison 2026-2027, la FFSU et la FFN souhaitent continuer à engager une formation des étudiants à l'arbitrage et aux fonctions d'officiels Water-polo, en proposant différentes passerelles entre nos deux fédérations.

Pour information :

- Les compétences transversales reconnues :
 - CUA 1 est une compétence aux fonctions d'officiel B.
 - CUA 2 est une certification aux fonctions d'officiel B si le candidat-étudiant est possesseur de la licence FFN et est une étape dans le processus de formation d'officiel ;

- CUA 3 est une compétence et certification d'officiel A. Il confère à l'étudiant le titre d'Arbitre régional.
- Mise en œuvre :
 - Les formateurs :

Les formateurs des CUA1 et CUA2 sont soit des enseignants, soit des formateurs territoriaux. Les enseignants bénéficieront d'une habilitation de la commission paritaire des arbitres et délégués water-polo.

Le CUA3 est organisé sous la seule autorité de la commission paritaire FFN/water-polo qui mandate un formateur référent à l'occasion des championnats de France U.

- Le contenu de formations théoriques et pratiques et les examens :
 - CUA1 et CUA2 (partie officiel B) :
 - Un livret de formation sera remis au candidat. Il aura une validité de deux saisons universitaires à compter de la date de réussite à l'examen théorique.
 - La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
 - L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
 - La formation pratique se fera à l'occasion d'entraînement ou lors de rencontres universitaires sous contrôle d'un référent FFSU, d'un arbitre A ou d'un officiel B/CUA 2 certifié.
 - L'examen pratique se déroulera dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.
 - CUA2 et titre d'arbitre régional :
 - Les calendriers de compétitions FFSU au niveau de la ligue pourront autoriser la formation d'officiel A et d'un CUA2 et permettra l'acquisition du titre d'arbitre régional stagiaire ou régional.
 - La formation théorique s'adaptera au profil des candidats et pourra être réduite à 1 séquence, se concevoir en « distanciel ».
 - L'examen théorique est identique par sa forme et son contenu à l'examen FFN.
 - La formation pratique se fera à l'occasion d'entraînement ou rencontres FFSU régionales.
 - Les examens pratiques se dérouleront dans les conditions identiques et suivra les mêmes procédures du dispositif FFN.

▪ CUA 3 :

- Il est réservé aux étudiants ayant obtenu le CUA 2 et ayant fait acte de candidature auprès de la FFSU-CMN water-polo via leur direction de ligue ou de site.
- Une session de formation théorique et supervision pratique s'organiseront lors du CFU annuel de water-polo. Les stagiaires CUA 3 auront fonction de délégués stagiaires ou arbitres stagiaires durant la compétition.

Remarque : si les qualifications aux CFU nécessitent l'organisation de phases préliminaires de niveau de « conférence ». Celles-ci pourront être support à l'organisation de formation CUA 3.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

Sous réserve d'une organisation par l'EUSA en 2027, les équipes, féminine et masculine, championnes et vice-championnes de France N1 2026, se verront proposer de participer au championnat d'Europe des universités 2027.

Attention ! Aucun Championnat d'Europe Universitaire de Water-polo n'a actuellement été annoncé pour l'année 2027 par l'EUSA.

FISU :

Le Water-polo est au programme des Jeux Mondiaux Universitaire qui se dérouleront à CHUNGCHONG (Corée du Sud) du 01 au 12 août 2027.

En cas de participation un chemin de sélection sera mis en œuvre par la FFN et la FFSU afin de déterminer la composition de l'équipe de France Universitaire.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD

dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

